

Téléphonie: 9/10 togolais valident la portabilité des numéros



Les togolais adhèrent à la portabilité des numéros proposée par l'[Autorité de régulation des communications électroniques et des postes \(ARCEP\)](#). Une consultation a été menée courant le mois dernier auprès des abonnés des deux réseaux de téléphonie opérant dans le pays. On retient au final que 9 togolais sur 10 veulent avoir la liberté de changer de réseau sans perdre leur numéro.

93,8% des abonnés des services de communications électroniques mobiles sont partant pour la portabilité des numéros. Ils se sont prononcés du 13 au 31 octobre derniers au cours de la consultation menée par l'ARCEP.

En ligne, 15 052 usagers ont pris part à cette enquête en répondant aux questions. A la question de savoir : « Admettons que vous changez d'opérateur, seriez-vous intéressé de garder votre numéro de téléphone ? », 95,0% des sondés ont répondu par l'affirmative (oui), selon l'ARCEP.

Via *800#, à la question « La portabilité permet de changer d'opérateur sans changer de numéro de téléphone. Êtes-vous favorable à sa mise en œuvre au Togo ? », 93,7 % des sondés ont également répondu par l'affirmative.

9/10 togolais valident la portabilité

On note ainsi que sur l'ensemble de l'échantillon représentant au total 15 052 personnes, 14 122 abonnés, soit 93,8%, sont favorables à la réforme.

Une fois la réforme effective, le consommateur peut changer d'opérateur, tout en conservant son numéro obtenu chez l'opérateur d'origine. Une possibilité offerte aux consommateurs qui peuvent ainsi manifester leur insatisfaction sur la qualité de service.

Mais le changement de réseau peut également être motivé par la volonté de bénéficier de meilleures offres et tarifs disponibles chez le concurrent.

Selon l'ARCEP, [la réforme constitue un véritable levier de concurrence pour dynamiser le marché.](#)